



DIRECTION GENERALE

Secrétariat : 02.98.52.61.16
Télécopie : 02.98.52.61.45
Mél : direction@ch-cornouaille.fr

Le Directeur
du Centre Hospitalier de Cornouaille

à

Monsieur Georges GUILLOUZOUIC
Secrétaire général de la CGT
Centre hospitalier de Cornouaille

Nos références : JRP/MM/NL – 2015.340

Quimper, le 4 novembre 2015

Objet : votre courrier du 02 novembre 2015

Monsieur,

Comme vous en avez été informé à l'occasion des comités de pilotage RH des résidences les 03 juin 2014 et 26 mai 2015, puis en CTE du 5 mai 2015, une démarche est engagée sur la résidence Ti Glazig pour améliorer les organisations.

Cette démarche s'appuie sur un diagnostic et des propositions d'évolution des organisations, dans le cadre de travaux engagés depuis le mois de mai 2015. L'objectif consiste à définir un nouveau projet d'organisation, pour mieux individualiser l'accompagnement des personnes âgées et améliorer les conditions de travail des professionnels. Les équipes de la résidence sont depuis le début de la démarche très étroitement associées. Le projet leur a été présenté le 4 mai 2015. Elles ont ensuite participé à l'élaboration du diagnostic dans le cadre de groupes de travail organisés les 2 et 3 juin 2015.

Au terme de cette période, une réunion de travail, organisée le 5 octobre dernier et animée par le CNEH, qui associait l'encadrement et les équipes de la résidence, a permis de définir plusieurs scénarii d'évolution des organisations, incluant des propositions d'évolution des horaires de travail pour mieux couvrir les périodes de forte activité (matin et soir en particulier). Elle ne présentait pas de caractère conclusif.

La réunion du 16 octobre a permis de poursuivre le travail de réflexion et de faire un point d'étape sur ces nouvelles organisations. Comme vous l'indiquez, les professionnels de la résidence Ti Glazig se sont montrés favorables à ce projet. L'échange qui s'est engagé à cette occasion a cependant montré que le modèle d'organisation proposé par le CNEH n'était pas diffusable en l'état. Le travail avec les équipes va donc se poursuivre afin de faire évoluer l'organisation du travail dans la résidence pour atteindre les objectifs fixés. Ce projet, qui a déjà fait l'objet d'une large concertation, ne pourra donc aboutir qu'avec la participation des professionnels de la résidence Ti Glazig.

Un point d'étape sera réalisé avec les représentants du personnel dans le cadre d'une réunion programmée le mardi 24 novembre 2015. Cette réunion sera l'occasion d'expliquer les scénarii horaires envisagés.

Après ces phases d'échanges, le projet suivra le processus des instances, tout particulièrement le CTE, avant toute expérimentation au sein de la résidence Ti Glazig.

Par ailleurs, l'élaboration et la mise en œuvre du projet individualisé des résidents nécessitent la contribution de l'ensemble de l'équipe, qui comprend bien entendu les ASH, au même titre que les autres professionnels.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Jean-Roger PAUTONNIER